



Rapport annuel de mise en œuvre 2017 du Programme de Développement Rural de Mayotte 2014-2020

Résumé à l'intention des citoyens

LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DE MAYOTTE FEADER 2014/2020

Le Rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) 2017 dresse le bilan des trois premières années de programmation (2014-2015-2016).

Région Ultrapériphérique depuis 2014, Mayotte connaît sa première programmation des fonds européens structurels et d'investissement (FESI). Elle bénéficie de 60 millions d'euros de fonds européens via le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural), ainsi que de 20 millions d'euros via l'État, le Conseil départemental et d'autres financeurs publics.

Le Feader est mis en œuvre par le programme de développement rural (PDR) de Mayotte. Ce programme accompagne les investissements des agriculteurs, des entreprises, des collectivités et des associations.

Elaboré en très large concertation avec les partenaires locaux du monde rural, le PDR fixe quatre grandes priorités déclinées en 12 mesures et 37 dispositifs d'aides pour Mayotte :

- **Développer l'agriculture et la consommation en produits locaux**
- **Améliorer les services en milieu rural**
- **Préserver et valoriser les ressources et les milieux naturels**
- **Renforcer l'innovation et développer les compétences.**

Après la phase de lancement (2014/2015), l'équilibre au sein du PDR est désormais créé, avec en 2016 : 178 dossiers complets déposés toutes modalités confondues, dont 78 validés par 10 comités de programmation, grâce à une forte mobilisation des services de la DAAF de Mayotte et des partenaires de la programmation, qui participent à une qualité accrue des dossiers.

L'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL AU 31 DECEMBRE 2016

Depuis 2014, 16 M€ de dépenses publiques totales ont été engagées dont 12 M€ de Feader.

Le graphique ci-après fait état des montants Feader engagés, par mesure.

Fin 2016, l'avancement des engagements est satisfaisant, cohérent avec la programmation croissante prévue pour le PDR. L'instrumentation des outils OSIRIS, progressivement opérationnels, vont permettre aux paiements de suivre la même temporalité que les engagements et s'amplifier au fil de la programmation. Par ailleurs, les porteurs de projet qui répondent au fil de l'eau ou à des appels à projets spécifiques, sont désormais davantage accompagnés et renseignés grâce à des actions d'information et de coordination du Réseau Rural de Mayotte et à la mobilisation des acteurs du PDR.

Montants des engagements Feader par mesure



Exemple de projet soutenu

Priorité 4 : Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie

TO 7.6.1 Préservation et restauration du patrimoine naturel



Exemple de réalisation :

Suite à l'élaboration des plans d'aménagements des forêts domaniales et départementales par l'ONF, le Conseil départemental a lancé un projet de lutte contre l'enlancement par *Merremia peltata* et de réhabilitation de la dynamique forestière de la forêt départementale des Monts Benara – Bépilipili.

L'objectif du projet est de mener, suite à un diagnostic de la situation initiale, des actions de lutte physique et de reboisement qui permettront le rétablissement à court terme de la dynamique végétale à même d'assurer le renouvellement et la pérennité des peuplements forestiers naturels affectés.

Le montant total de l'opération est de 260 960 €, financé à 100% sur fonds publics dont 75% de Feader, à hauteur de 195 720 €.